



# Comité externe d'examen de la GRC

Budget des dépenses  
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement** présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

**Partie II – Le Budget principal des dépenses** étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

**Partie III – Le Plan de dépenses du ministère** est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par  
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la  
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943  
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-83

ISBN 0-660-61842-7

# **COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GRC**

**Budget des dépenses  
2002-2003**

**Rapport sur les plans et les  
priorités**

Approuvé

---

Solliciteur général du Canada

## **Table des matières**

Message du Président et Déclaration de la direction .....	1
Raison d'être .....	3
Résultat stratégique 1 .....	4
Résultat stratégique 2 .....	5
Organisation .....	6
Annexes .....	8

## **Message du président et Déclaration de la direction**

---

### *Message du Président*

L'année fiscale 2002-2003 présentera sûrement de nouveaux défis pour le Comité. Je compte bien m'assurer à ce qu'ils soient relevés en temps opportun et de façon à respecter les engagements du gouvernement en matière de service à la population.

C'est dans cette optique que le Comité entreprendra cette année les premières étapes qui mèneront à la mise en place d'une fonction de contrôleur moderne. Dans la foulée de l'initiative lancée par le secrétariat du Conseil du Trésor, le Comité travaillera avec deux autres petits organismes indépendants pour revoir ses processus administratifs. On s'attend à ce que cet examen permette d'établir de meilleurs mécanismes pour gérer le rendement et le risque et favoriser les meilleures pratiques possibles au sein de l'organisation.

La charge de travail du Comité demeure difficile à anticiper. Toutefois, selon des données recueillies par la GRC, il est établi que le nombre d'audiences en matière disciplinaire a augmenté sensiblement au cours de l'année 2001-2002. Ceci laisse présager une augmentation du nombre de dossiers qui seront référés au Comité dans ce domaine. En préparation de cette augmentation, le Comité entend poursuivre ses efforts pour assurer une gestion efficace des dossiers et éviter les arriérés. Si la charge de travail prend effectivement de l'ampleur, le Comité envisage différentes mesures, y compris l'embauche de personnel additionnel et un accent accru sur la gestion des cas.

Après trois ans comme président intérimaire, j'ai accepté en juillet 2001 un mandat de cinq ans à titre de président. C'est pour moi un très grand privilège de pouvoir travailler de concert avec les membres d'une organisation aussi réputée que la Gendarmerie royale du Canada. À un moment où nous sommes tous plus conscients que jamais de l'importance de donner aux corps policiers les outils nécessaires pour maintenir notre sécurité et liberté, je continuerai de veiller à ce que le respect et l'équité demeurent la pierre angulaire du régime des relations de travail au sein de la GRC.

Le président,

Philippe Rabot

le 31 janvier 2002

---

***Déclaration de la direction***

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2002-2003 du Comité externe d'examen de la GRC.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'organisme;
- sont conformes aux principes de présentation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et priorités 2002-2003*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Le Directeur exécutif et avocat principal,

Norman Sabourin

le 31 janvier 2002

## **Raison d'être**

---

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada vise à favoriser un régime de relations de travail, au sein de la GRC, qui est juste et équitable, dans le respect des principes de droit applicables. Pour ce faire, il procède à une révision indépendante des appels en matière disciplinaire et de certains griefs, conformément aux dispositions de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*.

## **Résultat stratégique 1 : Assurer l'examen impartial des cas : 748 000 \$**

À titre d'organisme indépendant, le Comité examine les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par des membres de la GRC. Il s'agit de la principale activité du Comité et elle engage la quasi-totalité de ses ressources.

Peu de changements sont survenus au cours de la dernière année en ce qui concerne la nature du travail du Comité. Cependant, le GRC envisage des changements procéduraux en matière de résolution de conflits et de présentation de griefs. Ceci pourrait avoir des répercussions pour la charge de travail du Comité. Aussi, des discussions sont prévues entre le personnel de la GRC et celui du Comité pour permettre aux parties de bien comprendre comment ces changements pourraient influencer sur les pratiques administratives existantes.

La mise en œuvre d'une fonction de contrôleur moderne sera une priorité pour le Comité au cours de l'année. Ceci devrait permettre d'atteindre les objectifs du gouvernement pour la saine gestion des ressources et des processus décisionnels. Le Comité a choisi de collaborer avec deux autres petits organismes indépendants qui œuvrent dans des domaines qui lui sont comparables, afin de pouvoir profiter de cette expérience commune tout en réalisant des économies.

En ce qui concerne le temps de traitement, le Comité a atteint ses objectifs, soit de finaliser 60 p. 100 des griefs dans les trois mois, et 60 p. 100 des causes de discipline et de renvoi dans les six mois. Le Comité entend poursuivre ses efforts afin d'assurer le meilleur temps de traitement possible pour l'ensemble des dossiers. On prévoit aussi un examen initial de tous les dossiers reçus pour s'assurer que la documentation soit complète et déterminer si le Comité a compétence sur l'affaire. Ceci devrait permettre de gérer plus efficacement les dossiers et d'éviter les arriérés.



## **Résultat stratégique 2 : Promouvoir l'échange d'information : 84 000 \$**

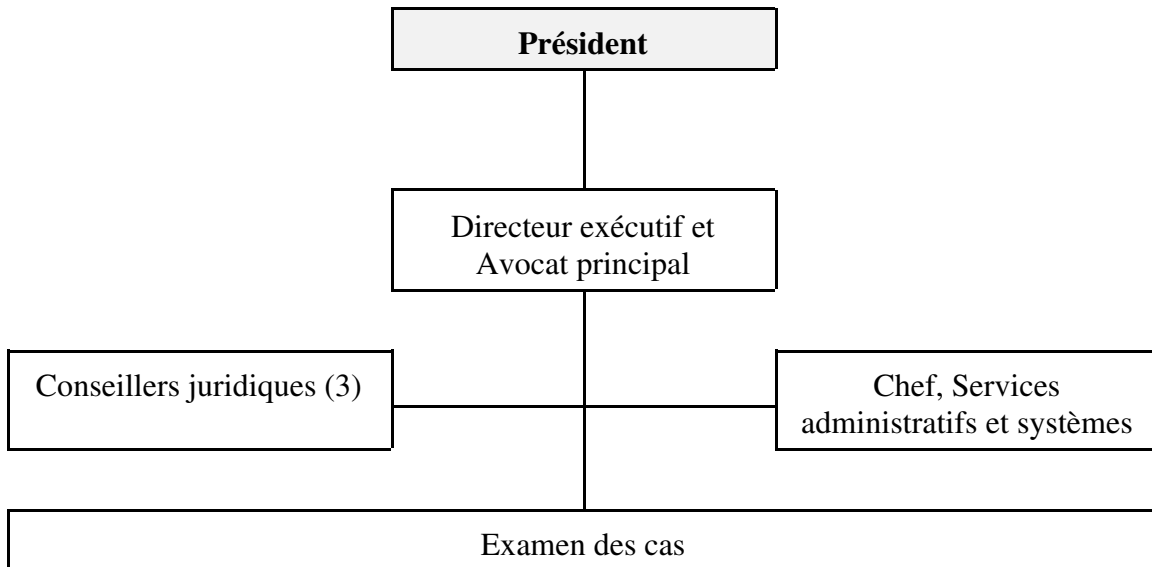
La conception graphique du *Communiqué*, la publication trimestrielle du Comité, a été révisée pour en faciliter la lecture. Pour l'année 2002-2003, cette publication demeurera un outil essentiel de partage d'information pour le Comité. On y résume les conclusions et recommandations rendues dans chaque cas, les décisions du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada et, le cas échéant, les jugements pertinents de la Cour fédérale. Des articles rédigés par le personnel du Comité y sont également incorporés. Les sujets de discussion pour l'année 2002-2003 seront identifiés en tenant compte des développements pertinents en matière de relations de travail.

Par ailleurs, le site internet du Comité sera complètement révisé au cours de l'année. Outre la conception graphique, qui sera modernisée pour faciliter la navigation par les usagers, le site sera enrichi par de nouveaux éléments d'information destinés au public et aux partenaires du Comité. On y retrouvera, par exemple, des liens plus étendus avec d'autres sites du gouvernement portant sur des lois, des règlements et des politiques liés au domaine des relations de travail à la GRC.

Les échanges et les rencontres se poursuivront entre le Comité et ses partenaires pour assurer le meilleur échange possible d'information.

## Organisation

---



## Dépenses prévues du Comité

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	<b>Dépenses prévues 2002-2003</b>	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
<b>Examen des cas</b>				
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	820	<b>832</b>	832	832
Moins : Recettes disponibles	820	<b>832</b>	832	832
<b>Total du Budget principal des dépenses</b>				
Rajustements **	46	<b>0</b>	0	0
<b>Dépenses nettes prévues</b>	866	<b>832</b>	832	832
Moins : Recettes non disponibles Plus : Coût des services reçus sans frais	103	<b>103</b>	103	103
<b>Coût net du programme</b>	969	<b>935</b>	935	935
<i>Équivalents temps plein</i>	6	<b>6</b>	6	6

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

\*\* Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et doivent comprendre les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaires des dépenses, etc.

## **Annexes**

---

### **Annexe 1 : Coût net du programme pour l'année budgétaire**

---

(en milliers de dollars)	<b>Total</b>
<b><i>Dépenses nettes prévues nettes</i></b> (dépenses totales du Budget principal des dépenses plus rajustements conformément au tableau des dépenses prévues)	<b>832</b>
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	<b>70</b>
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	<b>33</b>
Indemnisation des victimes d'accidents de travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	<b>0</b>
Traitement et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	<b>0</b>
	<b>103</b>
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	<b>0</b>
<b><i>Coût net du Programme pour 2002-2003</i></b>	<b>935</b>

---

---

## **Annexe 2 : Lois et règlements en vigueur**

Parties II, III, IV et V de la <i>Loi sur la Gendarmerie royale du Canada</i> .....	(L.R.C. (1985), ch. R-10), telle que modifiée
<a href="http://lois.justice.gc.ca/fr/R-10/37083.html">http://lois.justice.gc.ca/fr/R-10/37083.html</a>	
Règlement de la Gendarmerie royale du Canada (1988)...	DORS/88-361, tel que modifié
<a href="http://lois.justice.gc.ca/fr/R-10/DORS-88-361/58424.html">http://lois.justice.gc.ca/fr/R-10/DORS-88-361/58424.html</a>	
Règles de pratique et de procédure du Comité externe d'examen de la GRC .....	DORS/88-313, telles que modifiées
<a href="http://www.erc-cee.gc.ca/Legislation/frules.htm">http://www.erc-cee.gc.ca/Legislation/frules.htm</a>	

## **Annexe 3 : Références**

Comité externe d'examen de la GRC C.P. 1159, Succ. B Ottawa, ON K1P 5R2  Tél : (613) 998-2134 Télé : (613) 990-8969 Site Web : <a href="http://www.erc-cee.gc.ca">www.erc-cee.gc.ca</a> Courriel : <a href="mailto:org@erc-cee.gc.ca">org@erc-cee.gc.ca</a>	Rapport annuel du Comité externe d'examen de la GRC  <i>Communiqués</i> du Comité externe d'examen de la GRC
--	--